

Clôture de la 4e édition du New-York forum Africa (NYFA)/Accords 84 milliards de francs pour soutenir le projet Graine

MSM
Libreville/Gabon

Ce financement conclu entre le groupe Olam International et le géant américain Caterpillar va servir à l'achat de 475 bulldozers qui seront utilisés dans le cadre du développement du programme. Ce contrat permettra la création de 200 emplois.

LA Société de transformation agricole et de dévelop-

pement rural (Sotrader) issue d'un Partenariat Public Privé (PPP) entre la République gabonaise et son partenaire technique, la société Olam International Ltd. a signé un contrat historique de 140 millions de dollars (84 milliards de francs) avec le groupe Caterpillar pour l'achat de 475 bulldozers.

Ces engins seront utilisés dans le cadre du développement du programme Graine (Gabonaise des réalisations agricoles et des



Signature du contrat entre le Géant américain Caterpillar et l'entreprise Olam pour soutenir le projet Graine.

initiatives des nationaux d'accélérer sa mise en engagés) et vont permettre œuvre.

Il s'agit du plus gros contrat jamais signé pour une seule commande par ce géant de la fabrication d'engins industriels en Afrique sub-saharienne.

Dans le cadre de la signature de ce contrat, 25 Gabonais seront retenus selon un processus de sélection transparent pour être formés par Caterpillar au Maroc.

Par ailleurs, le groupe industriel Caterpillar s'est engagé à installer un centre de formation sur place dans la

Zone économique à régime privilégié de Nkok.

Des formations relatives à l'assemblage et à la réparation des équipements y seront dispensées.

Le terrain sera fourni par l'Etat gabonais, le centre sera construit par la société Tractafric Gabon.

Ce contrat permettra la création de 200 emplois auxquels vont s'ajouter ceux créés par le programme Graine qui compte déjà près de 6 500 adhérents.

11,8 milliards de francs pour lutter contre la grande criminalité faunique

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Cet accord va permettre à l'Etat gabonais, à travers l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et de la direction générale de la Faune et des Aires protégées de combattre le braconnage des éléphants et le trafic d'ivoire, à l'intérieur et autour des trois parcs nationaux du Nord-Est, en améliorant les moyens et les capacités des équipes d'intervention.

LE ministre de l'Économie,

de la Promotion des investissements et de la Prospective, Régis Immongault Tatangani, et la Secrétaire d'Etat française chargée du Développement et de la Francophonie, Annick Girardin, agissant pour le compte de l'Agence française de développement (AFD), ont paraphé, vendredi dernier, une convention de financement d'un projet de lutte anti-braconnage et de protection des populations menacées par les attaques des éléphants.

D'un coût d'environ 18 millions d'euro (11,8 milliards de nos francs), cet accord va permettre à l'Etat gabonais,



Echange de documents entre le ministre Regis Immongault et la secrétaire d'Etat française Annick Girardin.

à travers l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et de la Direction générale de la Faune et des Aires protégées

d'engager des mesures afin de combattre le braconnage des éléphants et le trafic d'ivoire. Le projet financera ainsi la lutte anti-braconnage sur le terrain, à l'intérieur et autour des trois parcs nationaux du Nord-Est, en améliorant les moyens et les capacités des équipes d'intervention. Il renforcera également la coopération avec les opérateurs forestiers en périphérie des parcs. Ainsi que la coordination des différents services publics impliqués dans la lutte contre le commerce d'ivoire, au Gabon et dans le cadre de la coopération sous-régionale. Enfin, il

permettra de développer les connaissances sur les éléphants au Gabon et veillera à encourager l'adhésion des populations des zones concernées à leur protection.

Notons que cette signature intervient au lendemain de l'arrivée d'une troupe de douze soldats britanniques déployés par la Grande-Bretagne en réponse à la demande du président de la République de former des écogardes gabonais dans les techniques de surveillance, de collecte et d'utilisation de matériel entrant dans le cadre de la lutte contre le braconnage.

Un institut de musique dédié à la jeunesse africaine

W.N.
Akanda/Gabon

A l'initiative du président Ali Bongo, notre pays abritera l'African Music Institute, une institution panafricaine d'enseignement et de production destinée à valoriser les différents talents africains dans l'industrie du divertissement et des produits

culturels. Fondé sur un partenariat public-privé, un mémorandum d'entente a été signé hier par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pacôme Moubelet Boubeya, Frédéric Gassita, président de l'African Music Institute (fondation reconnue d'utilité publique) et Larry Simpson, recteur du Berklee Collège of Music, situé à Boston (USA). Cet établissement prestigieux



compte 4300 élèves et 500 professeurs, plus de 270 Grammy Awards décernés à ses anciens pensionnaires est l'une des plus grandes écoles privées de musique du monde. Le nouvel établissement sera érigé sur un vaste site situé au niveau de la Sablière. Le

Signature du mémorandum d'entente de la création de l'Institut africain de musique.

campus d'AMI abritera des espaces d'études et de répétition, une salle de spectacle et de concert grand public, un musée, un conservatoire de danse ainsi qu'un studio d'enregistrement aux meilleurs standards internationaux. Ce studio a été conçu par John Storyk, un des plus grands architectes du son de notre temps, qui fut par ailleurs le créateur du premier studio d'enregistrement de Jimi Hendrix.

Lancement d'une compagnie aérienne low cost au Gabon Libreville-Paris à très bas prix

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Répondant à l'aspiration des chefs d'Etat du continent, la compagnie FlyAfrica.Com veut rendre l'avion accessible au plus grand nombre grâce à des tarifs ultra-compétitifs qui mettront, par exemple la liaison Libreville-Port-Gentil à 30 dollars (18.000 FCFA) alors que le trajet coûte actuellement 74 000 francs en aller-simple, et Libreville-Paris à 150 dollars (90 000 francs).

TOUTES les compagnies aériennes desservant



Une vue du personnel de FlyAfrica.com

Paris au départ de Libreville n'ont qu'à bien se tenir car l'avenir pourrait rapidement s'assombrir pour la majorité d'entre elles. Le président de la Répu-

blique Ali Bongo Ondimba a pris part le samedi 29 août à la cérémonie de lancement à l'échelle panafricaine de la compagnie aérienne à bas coût FlyAfrica.Com.

Née de la vision exprimée lors de l'édition 2013 du New York Forum Africa par le chef de l'Etat, dessinant un espace de libre-circulation des personnes et des biens, cette compa-

gnie active en Afrique australe depuis treize mois doit bientôt opérer au départ, notamment, de la plate-forme aéroportuaire de Libreville.

La direction de FlyAfrica.Com veut rendre l'avion accessible au plus grand nombre grâce à des tarifs ultra-compétitifs qui mettront Port-Gentil à 30 dollars de Libreville (env. 18.000 FCFA) alors que le trajet coûte actuellement 74 000 francs en aller-simple, et Libreville-Paris à 150 dollars (90 000 francs).

Sous l'impulsion des plus hautes autorités gabonaises et avec l'appui opérationnel du groupe privé Paramount, propriété du Sud-africain

Ivor Ichikowitz, l'extension du réseau de FlyAfrica.com répond à l'aspiration des chefs d'Etat du continent.

Ces derniers signèrent en 1999 l'accord de libéralisation du ciel africain, suite à la Déclaration de Yamoussoukro qui, dès 1988, formait l'ambition d'un espace aérien unique en Afrique. « La démocratisation du transport aérien panafricain est un facteur essentiel de croissance pour nos pays », a souligné Ali Bongo Ondimba.

Selon les analystes du marché aéronautique, un accroissement de 10% des liaisons internationales impacte de 0,7% le produit national brut.